

*club*  
**LANDOY**

Une initiative du groupe Bayard

**AIDONS  
LES AIDANT·E·S**

**Reconnaissance,  
soutien et innovation**

**04  
10  
2024**

**JOURNÉE  
-DÉBAT**

Auditorium du Lemnys  
Village La Poste

**LA SYNTHÈSE**

# SOMMAIRE

3 PARTENAIRES

6 MOT D'OUVERTURE

8 PROPOS INTRODUCTIFS

**8 Aidants, héros invisibles de notre société**

9 TABLE-RONDE N°1

**9 Le care, priorité oubliée ou urgence nationale ?**

11 TABLE-RONDE N°2

**11 Aidants : triompher des défis quotidiens**

13 TABLE-RONDE N°3

**13 Accompagner les aidantes et les aidants pour faire société**

15 TABLE-RONDE N°4

**15 Mieux informer et sensibiliser sur l'aide**

17 PRÉSENTATION

**17 Baromètre OCIRP / Viavoice 2024**

19 ÉCHANGES

**19 Le coût d'être aidante : peut-on aider sans compter ?**

**21 L'aide, entre l'amour et le travail ?**

22 ÉCLAIRAGES

**22 Aider et travailler : une question de société**

**23 La promesse des robots émotionnels**

24 TÉMOIGNAGE

**24 Le parcours d'un aidant familial**

25 CLÔTURE

**25 Construire un avenir meilleur pour les aidantes et les aidants**

26 LE VILLAGE DES SOLUTIONS

29 REMERCIEMENTS

## PARTENAIRES



### AMÉLIE WATELET

Directrice des Ressources humaines d'AXA France

« Le care, pour nous, c'est soutenir et accompagner les collaboratrices et les collaborateurs dans les moments qui comptent. »

Assureur engagé, AXA France propose un large éventail de solutions pour accompagner les collaboratrices et collaborateurs aidants de manière très concrète et au plus près de leurs besoins : flexibilité du temps de travail (télétravail, formules de temps partiels, dons de jours, temps dédiés aux rendez-vous médicaux ou administratifs de la personne aidée), accompagnement psychologique (pair-aidance, groupes de parole, coachings), accompagnement sur le plan administratif (guide pratique de ressources, *care managers*), prévention santé (bilan de santé, réseaux de secouristes en santé mentale), développement d'une culture de l'aidance (sensibilisation pour lever les tabous)... Autant de solutions qui aident les aidants à se sentir accompagnés au quotidien.

Une fois ces dispositifs développés, mesurer leur activation est une étape essentielle pour apprécier leur efficacité et leur popularité. Amélie Watelet partage des résultats très encourageants sur le premier semestre de l'année 2024, avec un recours à l'utilisation de ces dispositifs ayant doublé au sein des effectifs, preuve de l'intérêt général suscité par ces initiatives et de leur accessibilité, conditions *sine qua non* de la mise en confiance nécessaire à la levée des tabous autour de l'aidance.





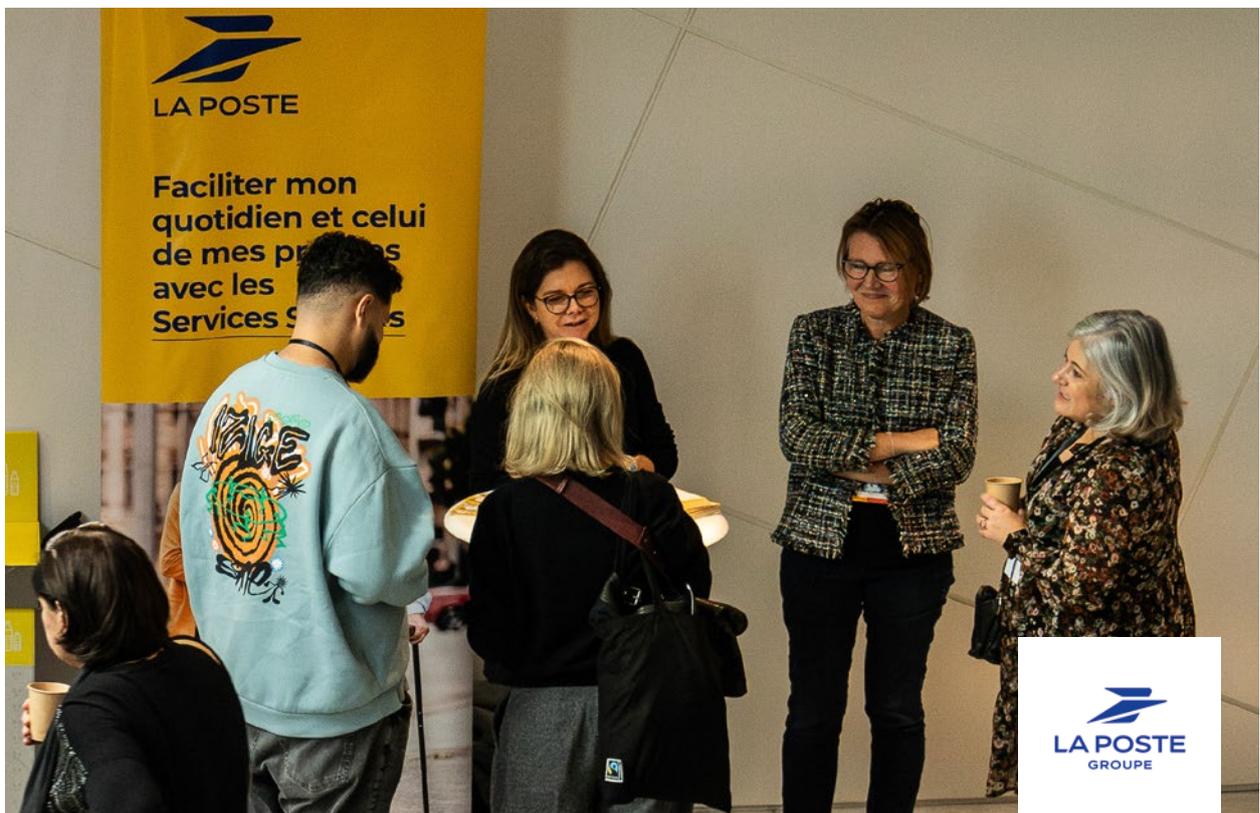
**LAURENCE HULIN**  
Directrice Diversité, Inclusion  
et Égalité des chances du  
groupe La Poste

**« Aujourd’hui, environ 50 %  
des postiers et postières du  
groupe La Poste ont plus  
de 50 ans et le Groupe  
dénombre près de 5 000  
collaboratrices et collabo-  
rateurs aidants. »**

Il existe des solutions pour accompagner les aidants : pour Laurence Hulin, la priorité est de leur accorder du temps et de la flexibilité. Sans nécessairement accorder un nombre précis de jours de congés, offrir simplement la possibilité à une personne aidante d’aménager ses horaires de travail lui permet d’évacuer une grande partie de sa charge mentale. Un dispositif gagnant-gagnant puisqu’il améliore la performance globale de l’entreprise et la qualité de vie des collaboratrices et collaborateurs, sans pour autant représenter un coût financier.

En plus de ses politiques internes, le groupe La Poste développe des offres pour aider les aidants, comme le dispositif *Veiller sur mes parents*, ou encore le portage de repas à domicile.

Cette année marque 15 années de mobilisation autour de la Journée Nationale des Aidants et des Aidantes. Comme le rappelle Laurence Hulin : « Il y a 15 ans, peu d’entreprises s’emparaient de ce sujet. J’espère que dans 15 ans toutes les entreprises auront un accord Aidant avec la possibilité d’octroyer du temps, de la flexibilité et de nombreux dispositifs utiles aux salariés aidants. »





**MARIE-ANNE MONTCHAMP**  
Directrice générale  
de l'**OCIRP**

**« Les aidants sont des citoyens à part entière. Nous devons faire preuve d'imagination pour leur permettre d'aider leurs proches tout en restant libres de leurs choix de vie, et en pleine citoyenneté. »**

Les choses s'améliorent progressivement : le sujet des aidants s'inscrit aujourd'hui clairement dans le paysage des entreprises et tend à devenir une préoccupation tant publique que privée. La quatrième édition du Baromètre OCIRP / Viavoice 2024 : « Salariés aidants : quelles réponses ? » montre par exemple que la négociation collective sur les salariés aidants est jugée comme « une solution efficace » pour 91% des partenaires sociaux (93% des organisations syndicales, 89% des organisations patronales). Marie-Anne Montchamp se réjouit de voir qu'un certain nombre de branches professionnelles et d'entreprises intègrent désormais dans leurs accords la préoccupation de la situation des aidants.

Cette avancée, bien que nécessaire, n'est toutefois pas suffisante : on ne peut pas honnêtement aborder la question des aidants sans interroger les politiques publiques de l'avancée en âge et de l'autonomie. La directrice générale de l'OCIRP invite à s'éloigner d'une vision fataliste de l'aidance, faite de grands renoncements menant à négliger sa santé, son individualité, sa carrière et qui peut mener à des situations de précarité et d'isolement social. Pour Marie-Anne Montchamp, il n'est plus suffisant de vouloir « réparer le problème de l'aidance » ; il faut faire évoluer les mentalités et porter des actions pour « éviter que l'aidance ne soit un problème ».



## MOT D'OUVERTURE



### SIBYLLE LE MAIRE

Directrice exécutive  
de **Bayard** et fondatrice  
du **Club Landoy**

« **L'urgence d'agir est collective. Selon les chiffres publiés par l'OCIRP, l'âge moyen d'entrée dans l'aide baisse d'année en année. D'ici 2030, les aidants représenteront 25 % des actifs. Quelle entreprise peut négliger sans risque un quart de ses salariés ? À priori aucune.** »

**La transition démographique est une réalité qui, de jour en jour, transforme notre économie et notre modèle social. L'allongement de la vie dessine de nouvelles étapes et situations.**

L'entreprise doit répondre aux nouveaux besoins de ses salariés aidants pour leur bien-être, mais aussi pour la cohésion, la compétitivité et la performance. Le temps de la compassion est à dépasser pour mettre en place des solutions. C'est la raison de cette Journée Nationale des Aidants 2024, qui marque 15 années de mobilisation pour les aidants et à laquelle nous sommes fiers, au sein du Club Landoy, de contribuer. Cette Journée-débat est l'occasion pour des médecins, des entreprises, des associations et des entrepreneurs – qui font déjà un travail extraordinaire sur le terrain – de partager leurs solutions.

La récente étude menée par Bayard auprès de sa communauté *Bayard&Vous* le montre : **les salariés aidants consacrent en moyenne 9,6 heures par semaine au soutien d'un proche familial, mais moins de 2% des aidants déclarent bénéficier d'un aménagement du temps de travail ou de congés spécifiques. Un équilibre délicat qu'il faut adresser en tant que société.**

**L'urgence d'agir est financière.** Dans l'équation compliquée du financement de la dépendance, il faut reconnaître que l'État et la Sécurité sociale arrivent au bout de ce qu'ils peuvent prendre en charge. Pourtant, les ménages concernés ne disposent pas des financements disponibles à la hauteur des enjeux. Restent donc les entreprises et leurs salariés. Le coût lié aux absences des aidants est évalué par plusieurs études à un montant oscillant entre 20 et 30 milliards d'euros pour les entreprises, auxquels s'ajoutent des coûts liés à la baisse de productivité des salariés concernés qui perdent en efficacité à cause de la fatigue et de la charge mentale mais ne se déclarent pas. Le coût de l'aide pour les ménages devient encore plus important si l'on prend en compte les pertes d'opportunités professionnelles et les impacts sur la santé liés à l'aide. Il y a donc une marge de manœuvre importante pour mettre en place des solutions efficaces et à la hauteur des attentes des citoyens et des entreprises.

**L'urgence d'agir est collective.** C'est une erreur de penser que la dépendance ne concerne que les personnes très âgées et, comme elle relève de pathologies, la Sécurité sociale et les services de l'État. Selon les chiffres publiés par l'OCIRP, l'âge moyen d'entrée dans l'aide baisse d'année en année : de 39 ans en 2021, il est passé à 33 ans en 2024. D'ici 2030, les aidants représenteront 25 % des actifs. Quelle entreprise peut négliger sans risque un quart de ses salariés ? À priori aucune : 79 % des DRH interrogés par l'OCIRP pensent qu'il coûte moins cher d'agir pour les aidants que de ne

rien faire. **La question des salariés aidants est une priorité : c'est pourquoi l'aide est un axe de travail du Club Landoy depuis sa création en 2019.** Un corpus d'études et de baromètres a contribué à faire émerger le sujet et quantifier ce phénomène qui s'amplifie avec le vieillissement de la population. Encore inconnu il y a 15 ans, le terme « aidant » fait son chemin dans le vocabulaire des Français : 61% ont maintenant une idée précise de ce dont il s'agit. Notre rôle n'est pas d'imposer une solution toute faite mais d'apporter une méthode qui commence par un diagnostic partagé avec les entreprises et se poursuit par la mise en place d'une mesure du problème et d'indicateurs communs.

**C'est la raison pour laquelle nous lançons, au sein du Club Landoy, le programme d'impact « #AidantsTousConcernés ».** Ce programme repose sur une première phase de co-construction avec les entreprises pour accélérer leur transformation culturelle, le déploiement et surtout l'activation des dispositifs de soutien. Cette phase sera suivie d'un événement de lancement au ministère du Travail et de l'Emploi réunissant l'ensemble des entreprises participantes du programme d'impact, sous le haut-patronage d'Astrid Panosyan-Bouvet. Elle sera suivie de la mise en place d'objectifs chiffrés.

Forts de nos précédentes initiatives en matière d'index, nous constatons qu'il n'existe pas aujourd'hui d'indicateurs pour aider les entreprises à mesurer à quel point l'aide est un sujet important pour elles et leur impact. Nous proposons par conséquent de participer collectivement à la création de 4 indicateurs sur l'aide avec un point d'attention sur la valorisation des aidants et des aidantes qui doivent être reconnus pour ce qu'ils apportent à la société et à l'entreprise.

**Je crois à la puissance du collectif : il n'y a qu'ensemble que nous façonnerons les conditions d'une croissance innovante, inclusive, bénéfique à toutes les générations, économiquement soutenable et socialement souhaitable.**

## PROPOS INTRODUCTIFS

# Aidants, héros invisibles de notre société



**PHILIPPE WAHL**  
PDG du groupe La Poste

« Les entreprises peuvent et doivent aider ce mouvement social. On ne peut pas laisser le vieillissement de la population à la seule responsabilité des pouvoirs publics. Il nous faut en faire un sujet. C'est là qu'on voit la puissance de l'entreprise : elle aide à l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. Il est temps de faire du sujet du vieillissement un accord social. »

**La transition démographique est un fait majeur de l'Histoire contemporaine et nous devons adapter la société à ce changement inéluctable et massif.** C'est cette réflexion amorcée dès 2013 qui nous a menés, au sein du groupe La Poste, à faire du vieillissement un élément fondateur de notre stratégie. C'est aussi pour cela que, lorsque le Club Landoy a été créé, il fut naturel pour nous de rejoindre cette même mission.

### **Les entreprises peuvent et doivent aider ce mouvement social.**

On ne peut pas laisser le vieillissement de la population à la seule responsabilité des pouvoirs publics. Il nous faut en faire un sujet. C'est là qu'on voit la puissance de l'entreprise : elle aide à l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. Il est temps de faire du sujet du vieillissement un accord social. Cependant, il est important de rester cohérents : il ne suffit pas de promouvoir le rôle des aidants dans la société, il faut aussi mettre en pratique ce que nous disons dans notre propre comportement.

### **La stratégie de La Poste est d'accompagner des millions de personnes dans le vieillissement.**

Aujourd'hui, les factrices et les facteurs vont livrer 30 000 des 150 000 repas livrés en France à des personnes âgées, contre 0 il y a six ans. Nous espérons atteindre 80 % des parts de marché dans une dizaine d'années, c'est-à-dire 500 000 par jour. Nous avons fait émerger, au sein du groupe La Poste et dans notre corps social, deux éléments pour traiter du vieillissement : la séniorisation de notre force de travail et un programme d'aide que nous avons été les premiers à lancer. Nous nous devons d'être exemplaires dans la promotion, la protection et la certification des aidants. Loin de dire que nous avons toutes les solutions, ce que nous pouvons attendre des travaux du Club Landoy à travers cette Journée-débat, c'est de s'enrichir les uns les autres de nos expériences et de nos innovations diverses.

Cet évènement marque le lancement collectif d'un mouvement sociétal important. Aidons donc les aidants, et les aidantes – car vous le savez bien, les aidants sont massivement des aidantes. Merci à toutes et à tous, et bienvenue à La Poste !

## TABLE-RONDE N°1

# Le care, priorité oubliée ou urgence nationale ?



Animée par **JEANNE FERNEY**, journaliste au service France, chargée de la santé à **La Croix**.

D'ici 2030, 25% des salariés seront aidants. Cette réalité devient de plus en plus prégnante au quotidien et les entreprises commencent à s'en préoccuper. Une démarche déterminante pour le maintien en emploi de celles et ceux concernés ainsi que pour leur santé et bien-être.

AXA France met par exemple en place une multitude de dispositifs relatifs à la flexibilité du temps de travail, l'accompagnement psychologique, l'accompagnement administratif, la prévention santé et le développement d'une culture de l'aidance.

Pour Sibylle Le Maire, l'heure du « choc de sensibilisation et de prévention » est venue. Souvent perçus comme une charge, les salariés aidants représentent en réalité un vivier unique de compétences d'une grande valeur pour les entreprises.

Pour s'en saisir, elles doivent nécessairement former et adresser ce sujet à tous les niveaux de leur stratification, à commencer par les *managers*.

Sur le plan médical, l'aidance camoufle d'importants enjeux de santé physique et mentale que les entreprises ne peuvent ignorer. Pierre Krolak-Salmon, neurologue, gériatre et directeur médical du Groupe emeis, a rappelé les grandes difficultés jalonnant le parcours de l'aidant : errance diagnostique, manque de compréhension des aides disponibles, isolement social, troubles du sommeil, culpabilité, dépression, augmentation du taux de suicide... En effet, l'aidant aide souvent au détriment de sa propre santé – un aidant sur trois décède avant la personne aidée. Fluidifier et simplifier ce parcours est essentiel pour améliorer le quotidien des aidants, faciliter leur accès aux soins, anticiper la fin de vie de la personne aidée et mieux concilier leur rôle d'aidant avec leur vie professionnelle.

Enfin, il ne faut également pas oublier que 60 % des aidants sont des aidantes : les femmes sont particulièrement exposées au phénomène et il est de notre devoir en tant que société de considérer cette caractéristique démographique d'une population largement précarisée.

Autant d'arguments qui illustrent l'importance d'une mobilisation collective, par les acteurs privés comme publics, et la nécessité de placer l'aidance comme l'un des grands sujets de société desquels se saisir urgemment.



#### **SIBYLLE LE MAIRE**

Fondatrice du **Club Landoy**  
et directrice exécutive du groupe **Bayard**

« Les entreprises se doivent d'être pragmatiques. À partir du moment où un quart de leurs salariés seront concernés par l'aidance, elles n'auront pas d'autre choix que de se saisir du sujet. C'est un enjeu financier. Les entreprises ont besoin de ces salariés, qui sont très compétents et qui possèdent une valeur ajoutée par rapport aux autres. »



#### **AMÉLIE WATELET**

Directrice des ressources humaines  
d'**AXA France**

« Il est vraiment très important de lever les tabous, de mettre à bord toutes les équipes RH et le *management* et de créer une culture de confiance où les gens se sentent autorisés à évoquer leur situation et activent les dispositifs. [...] Le maître mot, c'est l'activation – sinon ce sont de très belles campagnes mais elles ne servent à rien. [...] Communiquer sur le taux d'activation, c'est montrer que l'entreprise est bien au rendez-vous et qu'elle est sincère et authentique dans son offre et dans sa démarche. Pour moi, c'est clé. »



#### **PIERRE KROLAK-SALMON**

Neurologue, gériatre et directeur médical  
du **Groupe emeis**

« En raison de l'isolement, les aidants consultent moins. Pour 20 % d'entre eux, l'aidance occupe plus de 20h par semaine. Les entreprises ont un rôle fondamental à jouer. Il faut que les pouvoirs publics et le système de santé fassent leur part en consolidant le parcours de l'aidant et en reconnaissant les nombreux enjeux que cela soulève. »

## TABLE-RONDE N°2

# Aidants : triompher des défis quotidiens



Animée par **DELPHINE JOUENNE**,  
présidente d'**Enderby**

Les aidants, et plus particulièrement les salariés aidants, jonglent entre leurs différentes obligations et responsabilités. Souvent invisibilisés, ils sont pourtant confrontés à un défi de taille : maintenir un équilibre entre leur vie professionnelle et personnelle – dont l'aide fait largement partie.

Christelle Gesler, présidente de la Fondation France Répit, a ouvert les échanges en soulignant que la charge de l'aide impose souvent des choix difficiles aux salariés, pouvant aller jusqu'à celui de quitter son emploi. Elle a soutenu que l'aide et le travail peuvent non seulement coexister, mais aussi se renforcer mutuellement.

Ces propos ont été complétés par Morgane Hiron, déléguée générale du Collectif Je t'Aide, qui a insisté sur l'importance pour les aidants de poursuivre leur activité professionnelle. Les raisons semblent dépasser largement l'aspect

financier : pour beaucoup, le travail contribue à leur identité sociale et leur permet de ne pas totalement se dissoudre dans leur rôle d'aidant. Plus encore, le maintien en activité joue un rôle clé dans l'auto-identification des aidants. Parmi ceux qui se considèrent comme tels, 34% ont pris conscience de leur rôle d'aidant grâce au soutien de leur entourage, y compris celui de leurs collègues.

Avec une estimation allant de 8 à 11 millions d'aidants en France, l'OCIRP considère qu'aujourd'hui déjà près d'un actif sur cinq est concerné, avec une tendance à la hausse. Gilles Gateau, directeur général de l'Apec, rappelle l'urgence d'agir : les entreprises doivent commencer à s'adapter dès maintenant. Selon lui, la large méconnaissance des dispositifs d'aide montre le besoin de déployer davantage d'efforts de communication. Sans cela, l'aide restera un sujet trop souvent sous-estimé et confiné – dans l'imaginaire collectif – à la sphère privée.

Aujourd'hui, l'objectif primordial est d'établir l'aidance à la table des négociations en entreprise afin d'en faire un chantier d'action prioritaire. L'enjeu ne se limite pas au bien-être, mais touche au cœur de leur stratégie d'attractivité et de fidélisation des collaborateurs. En reconnaissant et en soutenant les aidants, les entreprises peuvent non seulement améliorer leur culture organisationnelle et leur performance, mais aussi mieux répondre aux attentes de leurs collaborateurs et cultiver un climat de confiance.



**CHRISTELLE GESLER**  
Présidente de la **Fondation France Répit**

« Le rapport au travail est extrêmement compliqué pendant l'aidance, mais aussi après la période d'aidance. [...] Vous avez fait des choses pendant dix ans qui vous ont beaucoup apporté sur le plan humain et sur le plan personnel ; vous avez acquis de nouvelles compétences ; vous avez une résistance au stress augmentée. Malheureusement toutes ces compétences ne sont pas aujourd'hui reconnues par le monde du travail. Elles devraient l'être, d'autant plus que notre système de santé ne tiendrait pas sans les aidants : il serait impossible à la Sécurité sociale et aux finances publiques d'assumer leurs rôles. »



**GILLES GATEAU**  
Directeur général de l'**Apec**

« Une meilleure prise en considération n'est pas seulement souhaitable ; elle est indispensable. La population active vieillit et les conséquences seront tangibles dans le monde du travail. [...] Nous avons une journée qui est consacrée aux aidants, mais le sujet est plus vaste : il s'agit de répondre aux aspirations en termes d'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée. C'est un enjeu qui, aujourd'hui, devient de plus en plus prégnant et sur lequel je souhaite porter un regard optimiste. »



**MORGANE HIRON**  
Déléguée générale du **Collectif Je t'Aide**

« Malheureusement, tous les dispositifs de droit commun actuels ne sont pas ouverts à l'ensemble des aidants. Aujourd'hui, le congé de proche aidant exclut encore toutes les personnes aidantes d'un proche malade. Le droit au répit n'existe que pour les personnes qui aident un proche âgé selon des critères restrictifs. C'est le rôle des entreprises, des associations : proposer des solutions à tous les aidants. »

## TABLE-RONDE N°3

# Accompagner les aidantes et les aidants pour faire société



Animée par **ISABELLE MARIE**, journaliste

Comment soutenir les aidants et les aidantes, souvent invisibilisés mais néanmoins essentiels à la cohésion sociale ?

Thierry Calvat, co-fondateur du Cercle Vulnérabilités et Société, a ouvert les échanges en partageant sa vision de l'aide comme une vulnérabilité essentielle. Invitant à s'éloigner d'une vision réductrice de l'aide, il plaide pour une reconnaissance de la contribution active des aidants dans la transformation des individus et des systèmes.

Laurence Hulin, directrice Directrice Diversité, Inclusion et Égalité des chances du groupe La Poste, a détaillé l'engagement de son entreprise : premier employeur d'aidants en France, le groupe compte environ 5 000 collaborateurs identifiés comme tels (contre 900 en 2017), dont 13% de multi-aidants. Le groupe La Poste a mis en place diverses initiatives pour les soutenir, comme un « guichet des aidants », une plateforme téléphonique permettant aux collaborateurs de

s'identifier et de recevoir une aide adaptée. Depuis 2016, ils bénéficient également d'un statut spécifique, renforcé par la signature d'un accord en 2018 offrant des aménagements de travail.

Pour Guillaume Richard, président fondateur du groupe Oui Care, il est nécessaire de considérer l'apport des aidants professionnels, pouvant assister les aidants familiaux et les soulager grâce à leurs compétences techniques. Il a ainsi insisté sur la nécessité de reconnaître et de professionnaliser le secteur de l'aide, dont le nombre important de candidatures confirme l'attractivité continue.

Thierry Calvat, fort de son expérience dans le secteur médico-social, a évoqué la possibilité pour l'aide de devenir un moteur économique à long terme. La professionnalisation de l'aide mise sur les compétences des aidants pour renforcer l'entreprise à travers des *soft skills* comme la gestion du stress ou du temps. Ces compétences peuvent ensuite être mises en relation avec des métiers spécifiques dans l'entreprise et permettre aux anciens aidants de valoriser leur expérience personnelle.

Les progrès technologiques ouvrent de nouveaux horizons pour l'avenir de l'aide. L'utilisation de robots dans les soins aux personnes âgées dans les prochaines décennies semble de plus en plus plausible. La clé de l'accompagnement, humain ou technologique, réside dans la manière de maintenir l'autonomie et la dignité des personnes fragilisées.



#### **THIERRY CALVAT**

Cofondateur du **Cercle Vulnérabilités et Société**

« 80% des aidants jugent que leur situation a des effets positifs. Ce qui est intéressant dans cette réponse, c'est le mécanisme qui y amène et qui peut jouer sur le fait de solliciter de l'aide. Si vous vivez une situation que vous percevez comme majoritairement positive – même si elle est difficile – vous serez beaucoup moins enclins à demander de l'aide. »



#### **LAURENCE HULIN**

Directrice Diversité et Égalité des chances du **groupe La Poste**

« On a besoin de conseiller les collaborateurs aidants. À La Poste, on a aujourd'hui un peu plus de 170 assistants sociaux qui ont la confiance des postières et des postiers, rassurés par le secret professionnel. Aujourd'hui, c'est notre premier relais pour aller capter les aidants et les identifier pour qu'ils prennent conscience de leur statut. [...] On travaille avec elpyoo, une plateforme digitale qui les met en relation en fonction de la typologie de la maladie de l'aidé, pour promouvoir la connexion, le lien, et permettre aux aidants de pouvoir se faire reconnaître afin de mieux vivre leur situation. »



#### **GUILLAUME RICHARD**

Président fondateur du **groupe Oui Care**

« Je pense, après plus de 20 ans dans le secteur, que la pierre angulaire de toutes les difficultés – de reconnaissance, de professionnalisation – est que nous pensons que parce que nous aimons le plus nos parents âgés et nos enfants, nous sommes capables de nous en occuper le mieux. Dans la vraie vie, il faut des compétences professionnelles. »

## TABLE-RONDE N°4

# Mieux informer et sensibiliser sur l'aidance



Animée par **GUILLAUME LE NAGARD**, chef du service Actualité et Société à **Notre Temps**

Christine Lamidel, fondatrice et directrice générale de Tilia (filiale de BNP Paribas Personal Finance), a expliqué comment son expérience personnelle de multi-aidante l'a poussée à entreprendre et à créer une structure pour faciliter le quotidien des aidants à travers un guichet unique et une application. Tilia est née d'un projet intrapreneurial au sein du groupe BNP Paribas, engagé depuis 15 ans sur le sujet des aidants.

Sigrid Jaud, fondatrice et présidente de Les Aidantes & Co, a partagé son expérience en tant qu'ancienne aidante et ses difficultés à concilier sa vie personnelle et professionnelle. Forte de son expérience, elle a fondé sa structure pour soutenir et mettre en place des programmes d'accompagnement personnalisés grâce à des dispositifs concrets à destination des salariés aidants et de leurs *managers*. Sigrid Jaud a également évoqué son podcast *Plan Aidants*, qui donne la parole aux aidants pour montrer

les défis auxquels ils font face et les solutions disponibles.

Élargir la discussion à la société civile est essentiel. C'est ce que prône Maxime Gaudubois, directeur général de Voisins Solidaires, qui a souligné le fait que les aidants ont souvent du mal à demander de l'aide et a insisté sur le rôle primordial de tiers de confiance dans les logiques de reconnaissance et de soutien. Il a également présenté Voisins Solidaires, une association cherchant à créer un réseau de soutien local pour soulager les aidants dans leur quotidien. Ce système permet ainsi une continuité dans le soutien apporté, tout en permettant aux bénévoles – souvent des retraités ou des personnes de plus de 50 ans – de conserver un lien social actif.

Cependant, le nombre d'aidants qui s'ignorent et le manque de communication de la part des entreprises constituent des obstacles majeurs. Christine Lamidel a alerté sur les effets d'annonce – qualifiés d'*aidance washing* – qui se traduisent par des mesures symboliques sans

véritable engagement. Pour être efficaces, les dispositifs doivent s'adapter à la taille et au profil de l'entreprise cible. Le télétravail, répandu après la crise sanitaire, n'est ni une solution miracle ni une contrainte insurmontable. Les aidants ont besoin, au-delà d'une facilitation de la gestion des soins à distance, d'un soutien matériel et profondément humain. L'aidance constitue une opportunité pour les entreprises d'améliorer leur attractivité, leur marque employeur et de fidéliser leurs talents.

Face aux difficultés d'identification et d'auto-reconnaissance des aidants, des dispositifs tentent d'apporter des solutions. C'est notamment le cas de Tilia qui a développé un baromètre sur l'impact économique et organisationnel de l'aidance en entreprise. De son côté, Voisins Solidaires a lancé l'Heure Civique, un dispositif qui invite les citoyens à venir en aide à leurs voisins, qu'ils soient aidants ou aidés, à raison d'une heure mensuelle. Enfin, Les Aidantes & Co propose des formations pratiques et concrètes, comme des jeux de rôle, pour aider les *managers* à mieux comprendre les besoins des salariés concernés.



**MAXIME GAUDUBOIS**  
Directeur général de **Voisins Solidaires**

« L'enjeu est de se demander si au lieu de créer un dispositif à destination des aidants, il ne faudrait pas en créer un à destination de leurs collègues. Ces derniers sont simplement sensibilisés à la potentialité que certains de leurs collègues soient aidants, mais ils pourraient aussi changer de posture et d'attention à l'autre. [...] Nous devons mobiliser tout l'écosystème associatif et entrepreneurial qui gravite sur ces sujets et qui tisse un lien de confiance avec les personnes qui ont potentiellement besoin d'aide mais qui ne s'autorisent pas forcément à en demander. »



**SIGRID JAUD**  
Fondatrice et PDG de **Les Aidantes & Co**

« Les sensibilisations que je fais auprès des *managers de proximité* sont souvent des formations qui ne sont pas obligatoires. Résultat : les *managers*, qui ont plein d'autres sujets à traiter, arrivent parfois en traînant des pieds. L'objectif est de leur faire comprendre que, finalement, l'aidance ne va pas être si embêtante que ça à traiter. Par contre, il faut savoir repérer un aidant, puis savoir quoi lui dire. Le salarié aidant a besoin d'avoir une solution simple et concrète, et il en a besoin maintenant. »



**CHRISTINE LAMIDEL**  
Fondatrice et directrice générale de **Tilia - pour les aidants**, filiale de **BNP Paribas Personal Finance**

« La vie d'un aidant n'est pas linéaire : à un instant donné, on a besoin de soutien financier pour aménager le domicile de son proche ; à un autre moment, on a besoin de temps pour être là lors d'une opération post-hospitalisation ; à un autre encore, il va s'agir de dégager du temps de répit pour sa propre santé. Il serait illusoire de penser qu'il y a un dispositif unique, une seule solution pour les aidants. Quand je vois le Village des Solutions où de nouveaux acteurs nous rejoignent, je me dis "tant mieux", car les situations d'aidance doivent être considérées dans leur singularité : elles sont uniques et évoluent en fonction du degré de dépendance du proche aidé. »

## PRÉSENTATION

# Baromètre OCIRP / Viavoice 2024



**ARNAUD ZEGIERMAN**  
Président de Viavoice

« La plupart des aidants ne se déclarent pas comme tels. D'ailleurs, c'est assez intéressant lorsqu'on les interroge de manière qualitative en face à face, ils nous disent "je ne suis pas aidant ; c'est normal de faire ce que je fais !". Comme si le fait de juger cela normal ne faisait pas de vous un aidant. »

**En 2030, 1 salarié sur 4 sera aidant.** Comprendre et relever les enjeux de l'aidance est fondamental pour assurer le bien-être des collaborateurs et la pérennité des entreprises. C'est la mission que s'est donnée l'**Observatoire OCIRP Salariés Aidants**<sup>®</sup>, qui publie annuellement un baromètre avec Viavoice. En 2024, l'étude a été menée auprès de 3 000 salariés du public et 3 000 salariés du privé dont de nombreux DRH et dirigeants. Le président de **Viavoice, Arnaud Zegierman**, a présenté l'édition 2024 du baromètre, nommé « Salariés aidants : quelles réponses ? ».

**L'entrée en aidance se fait en moyenne en France à 33 ans.** 87 % des aidants s'occupent d'une ou de plusieurs personnes de leur **cercle familial**.

Sur l'ensemble des salariés aidants interrogés :

- 56 % pointent l'impact sur leur charge mentale ;
- 47 % disent que l'aidance les met en difficulté à la fois sur le plan moral et sur leur santé.

Parmi les jeunes interrogés sur l'impact de l'aidance :

- 40 % disent rencontrer des difficultés professionnelles ;
- 42 % considèrent que cela les a empêchés de profiter de leur jeunesse.

**55%** des personnes interrogées ont le sentiment qu'être aidant a un impact négatif important sur l'organisation de leur travail. En parallèle, les DRH et les *managers* trouvent que l'impact de l'aidance est encore plus fort que ce que disent les aidants eux-mêmes. Tous admettent que **l'aidance ralentit les évolutions professionnelles**.

Interrogés sur l'accompagnement de leur entreprise, **44 % des aidants sondés répondent que l'entreprise ne les accompagne pas bien**. À noter que ce chiffre relève du déclaratif : seuls 29 % déclarent avoir informé leur employeur de leur situation.

L'Observatoire OCIRP a mis en lumière des solutions pour répondre aux problèmes rencontrés par les aidants :

- 66 % des salariés aidants et 74 % des DRH interrogés jugent la **labellisation « salariés aidants des entreprises »** efficace ;
- 79 % des salariés aidants sont favorables à la création d'une **plateforme d'information et d'orientation personnalisée sur les droits et les services disponibles localement** (avis partagé par la quasi-totalité des DRH et des *managers*, mais également par les partenaires sociaux interrogés) ;
- La **protection sociale complémentaire** a un rôle « important » à jouer pour soutenir les salariés aidants – en complément des politiques publiques – pour 94 % des partenaires sociaux ;
- 8 DRH et *managers* sur 10 sont favorables au fait d'**inscrire le soutien aux aidants dans les critères RSE** des entreprises ;
- 85 % des *managers* et 71 % des DRH se disent prêts à **suivre une formation** au sujet des aidants ;
- 77 % des DRH et 85 % des *managers* sont favorables à la mise en place d'un **compte épargne congés aidants** ;
- 56 % des partenaires sociaux estiment que le **télétravail constitue une solution importante** mais insuffisante ;
- 81 % des partenaires sociaux jugent l'**allègement de la charge de travail** des salariés aidants efficace ;
- 91 % des partenaires sociaux jugent la **négociation collective** sur les salariés aidants efficace.



## ÉCHANGES

# Le coût d'être aidante : peut-on aider sans compter ?



**ANNE-CÉCILE MAILFERT**,  
présidente fondatrice de la  
**Fondation des Femmes**  
et **VALÉRIE LION**, rédactrice  
en chef de **ViveS Média**

Aujourd'hui, **6 aidants sur 10 sont des aidantes ; 8 aidants au foyer sur 10 sont des femmes et 60 % des aidants percevant l'aide comme un fardeau... sont des femmes.** Ces données sont extraites de la dernière note de l'Observatoire de l'émancipation économique des femmes (lancé par la Fondation des Femmes en 2022), sortie en juin 2024 et intitulée « Le coût d'être aidante : peut-on aider sans compter ? ».

Bien que de nombreux hommes soient aidants, ils ne jouent pas le même rôle ni ne portent le même poids que les femmes dans cette tâche. Ces dernières sont en effet majoritaires dans l'aide aux parents (dans les deux tiers des cas) et aux enfants (75 % des cas pour les mères) : organisation des soins, tâches ménagères, administratif... Cette répartition traduit des stéréotypes de genre qui assignent aux femmes des compétences de soin considérées comme « naturelles ».

Les femmes subissent les coûts multiples de l'aidance. D'abord, un **coût professionnel** : 58 % des salariées aidantes se disent épuisées, et beaucoup d'entre elles travaillent à temps partiel. De plus, 43 % des aidantes au foyer ont dû cesser de travailler. Cela engendre un risque supplémentaire, car l'aidance représente aussi un **coût**

« Les hommes sont davantage valorisés lorsqu'ils sont aidants. On va souligner le fait que c'est un homme qui s'occupe de son enfant handicapé par exemple, ou de sa femme malade : cela va être mis en avant comme si c'était quelque chose d'extraordinaire. A contrario, on va juger assez négativement les femmes ne prenant pas ce rôle. Il est positif de valoriser les choses, mais il ne faut pas oublier de soutenir les femmes aidantes qui font ce sacrifice. »

**financier** : 37 % des aidantes sont préoccupées par la gestion des dépenses et craignent un impact négatif sur leur situation financière. Tous genres confondus, le **coût humain** de l'aidance est déjà accablant : statistiquement, un tiers des aidants meurent avant la ou les personnes qu'ils aident. Ces conséquences sont encore plus lourdes chez les femmes, qui se préoccupent davantage de la santé des autres que de la leur. Près de la moitié (46 %) des aidantes sont exposées à une charge mentale excessive et 60 % à un risque accru de surmortalité les trois premières années d'aidance. La vie personnelle en pâtit également, avec des conséquences négatives pour 60 % des couples concernés, voire des séparations dans 15 % des cas.

La note de l'Observatoire de l'émancipation économique des femmes examine divers dispositifs d'aide existants pour les proches aidants, tels que l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et le CPA (Congé Proche Aidant). Les allègements fiscaux et la déconjugalisation des aides permettent de réduire les inégalités salariales pour les aidantes. Certaines bonnes pratiques en entreprise permettent aussi de compenser le manque d'aides étatiques et d'améliorer leurs situations.

Le secteur du *care* se doit d'évoluer vers un accompagnement plus robuste et continu des aidantes pour répondre adéquatement aux besoins croissants d'une population vieillissante. Qu'il soit effectué par les femmes ou par les hommes, le prendre-soin doit être revalorisé pour permettre la construction du monde dans lequel nous souhaitons vivre.



# L'aidance, entre l'amour et le travail ?



**MARIETTE DARRIGRAND,**  
sémiologue  
et **ISABELLE GOUNIN-LÉVY,**  
journaliste économique  
sur **LCI**

**« Évidemment, sonorement, on a envie de dire "aider" est comme "aimer". Or, l'aidance, c'est du travail : ce n'est pas juste un geste affectif ou compassionnel ; c'est un vrai travail, technique, physique, et souvent épuisant. La société doit reconnaître cette réalité et l'intégrer dans l'écosystème du travail. »**

L'« Aidance » est un terme qui se réfère à l'origine à la valeur matérialiste d'un objet ou d'une personne mais qui est aujourd'hui compris comme un don de soi. Mariette Darrigrand, sémiologue, est revenue sur la nécessité de replacer l'aidance sous le signe du travail afin de revaloriser l'effort et le savoir-faire des aidantes et des aidants.

Plus qu'un simple acte de générosité, l'aidance constitue un véritable geste technique qui mérite reconnaissance et rémunération. Le mot « travail », faussement associé étymologiquement à la notion de torture – *tripalium* – devrait plutôt être compris comme un acte créateur, en lien avec la nature et la recherche de sens. Bien qu'il puisse être difficile, le travail procure également une satisfaction et un sentiment d'accomplissement.

Une meilleure reconnaissance des aidants au sein des entreprises est essentielle pour le soutien de toutes ses parties prenantes. Cela passe par une revalorisation de cette fonction dans le langage courant, mais aussi par une meilleure organisation au sein des structures pour prévenir la souffrance au travail. Mariette Darrigrand a ainsi insisté sur l'importance d'une approche collaborative et d'un soutien mutuel, tant au niveau individuel que collectif. Un message fort qui invite à une action multi-acteurs, concertée et réfléchie.

## ÉCLAIRAGES

# Aider et travailler : une question de société



**MARIE-ANNE MONTCHAMP**, directrice générale de l'**OCIRP** et ancienne secrétaire d'État

**« La question de l'aide dans le cadre du travail remet en cause notre vision même de ce qu'est travailler. Les modèles hérités de l'emploi posté ne suffisent plus. Aujourd'hui, la conciliation entre vie professionnelle et aide repose sur les épaules des aidants eux-mêmes, créant une charge mentale et une usure qu'il est urgent d'adresser. [...] Les aidants ne sont pas des citoyens de seconde zone. Ils doivent pouvoir rester des citoyens à part entière, capables de faire des choix. Adresser la complexité de l'aide dans le cadre du travail et de la vie sociale, c'est reconnaître qu'il n'existe pas de norme unique, pas de "bon" ou de "mauvais" aidant, mais une multitude de situations qui évoluent et nécessitent un soutien adapté. »**

Dans cet éclairage, Marie-Anne Montchamp a souligné la complexité et la diversité des situations rencontrées par les aidants. Elle note ainsi que, pour faire avancer cette problématique dans les politiques publiques, il est crucial de dépasser des approches génériques et de reconnaître la variété des expériences individuelles.

L'édition 2024 du Baromètre OCIRP / Viavoice 2024 « Salariés aidants : quelles réponses ? » montre que 91% des sondés considèrent la négociation sociale comme un levier clé pour soutenir les aidants. Un chiffre primordial pour Marie-Anne Montchamp, qui a insisté sur la nécessité d'adapter le monde du travail à la réalité des aidants en leur offrant la possibilité de faire des choix sans être stigmatisés et sans être affaiblis dans le plein exercice de leur citoyenneté.

Pour ce faire, elle préconise une approche transversale des politiques publiques, intégrant des questions de santé, de transport et d'emploi – au plus près des besoins des aidants – et met en avant le rôle clé des organismes de protection sociale complémentaire. Pour elle, ces derniers doivent en effet aller au-delà de l'amélioration des congés à destination des aidants et s'engager dans une réflexion globale sur la place donnée à ces derniers dans la société et sur le soutien qu'il est possible de leur octroyer.

En conclusion, elle a invité à une prise de conscience collective sur la complexité de l'aide et sur l'importance d'accompagner les aidants dans leur rôle. Pour elle, cette étape est la condition nécessaire pour faire société et s'adapter à ses nombreuses évolutions. Les entreprises doivent urgemment se saisir de cet enjeu, la question de la conciliation entre la vie privée et professionnelle étant au cœur de la compréhension de ce qu'est le travail aujourd'hui.



# La promesse des robots émotionnels



**LAURENCE DEVILLERS**  
Professeure d'Intelligence  
Artificielle et chercheuse  
au **CNRS**

« Ces machines ne sont ni humaines ni intelligentes mais elles peuvent compléter nos capacités. Elles ne remplaceront jamais le lien humain mais elles peuvent aider à maintenir la dignité, à lutter contre l'isolement et à soutenir les aidants dans des tâches répétitives ou épuisantes. L'enjeu est d'apprendre à les apprivoiser, à démystifier leur rôle et à les utiliser comme des outils pour une société plus solidaire. »

Laurence Devillers a partagé son expérience au plus près de robots émotionnels conçus pour aider les personnes âgées et les enfants. Si ces machines peuvent imiter le langage humain à la perfection, il faut cependant être capable de les démystifier : elles doivent être comprises non pas comme des substituts humains mais comme des outils pour améliorer le soin et faciliter les interactions sociales. Selon elle, les robots sont avant tout un complément d'aide.

La chercheuse a appelé à une approche éthique et pragmatique dans le développement de ces robots. La machine – au lieu d'être anthropomorphisée – doit conserver un rôle quantificateur, par exemple dans le dosage de médicaments pour minimiser la dépendance ou dans la détection des signaux faibles de maladies. Bien utilisés, les robots peuvent contribuer à réduire l'isolement, notamment dans le grand âge, par leur capacité à être des outils de divertissement.

Une voie européenne s'ouvre à nous pour une innovation responsable qui privilégie l'utilité sociale et la solidarité. En gardant l'humain au cœur de la prise de décision, il reste possible de prévenir les dérives potentielles de ces technologies, y compris la dépendance aux machines. Cela commence par la séparation indéniable et nécessaire entre l'humain et la technologie.



## TÉMOIGNAGE

# Le parcours d'un aidant familial



**JEAN-YVES DANA**, aidant familial, journaliste et rédacteur en chef d'*Okapi* et **FRANCE LEBRETON**, rédactrice en chef adjointe de *Notre Temps*

**« Au travail, je n'ai pas eu le sentiment d'imposer cette facette, cette partie intime de ma vie. J'ai découvert qu'en parler m'aidait à en comprendre le sens. [...] L'aidant a besoin d'aide aussi. C'est quelque chose qu'on apprend en étant soi-même aidant : accepter l'aide qu'on nous apporte, plutôt que de se dire "Non, je suis le fils, je peux le faire". Apprendre à accueillir cette aide est essentiel. »**

Jean-Yves Dana a témoigné de son expérience d'aidant auprès de sa mère, qu'il a accompagnée jusqu'à ses derniers jours. En coordination avec ses deux frères, il a dû apprendre à organiser des soins à domicile. Ce nouveau rôle a eu de fortes conséquences, tant sur sa vie personnelle que professionnelle.

De nombreux aidants ne se rendent pas compte qu'ils sont aidants. Le journaliste a lui-même pris conscience de son rôle en participant à des formations pour les aidants à l'hôpital. En

partageant ouvertement ses difficultés avec ses collègues, il a ouvert un dialogue sur ce sujet souvent tabou et permis à certains d'entre eux de prendre conscience qu'ils étaient, eux aussi, en situation d'aidance.

La libération de la parole sur l'aidance au travail peut faire émerger une véritable dynamique de soutien et de solidarité, essentielle à la santé mentale des salariés aidants ainsi que des équipes. Après la disparition de sa mère en juin 2024, Jean-Yves Dana est retourné au travail dès la semaine suivante. Il s'est alors rendu compte que la dynamique bienveillante d'écoute et de partage qu'il avait fait naître au sein de son équipe avait permis de pérenniser la relation de confiance et de compréhension mutuelle et renforcé les liens professionnels.

Ce témoignage a mis en lumière la nécessité de cultiver un climat favorable à l'identification et à la libération de la parole des aidants. Les aidants doivent se sentir en capacité de partager leurs émotions et de solliciter de l'aide sans culpabiliser. La culture de l'entreprise joue un grand rôle dans leur reconnaissance et dans le recours aux dispositifs mis à leur disposition.

## CLÔTURE

# Construire un avenir meilleur pour les aidantes et les aidants



**OLIVIA GRÉGOIRE**  
Députée de Paris  
et ancienne ministre

« Je remercie le Club Landoy pour son travail sur cet immense sujet de société, ainsi que les entreprises présentes aujourd'hui : vos contributions sont essentielles. L'aidance – qui a si longtemps été cachée – émerge enfin dans le débat public et je veux croire qu'un jour cette aidance, le fait d'être aidant ou aidé, sera une fierté dans ce pays. »

**Être aidant est une réalité qui nous touchera toutes et tous à un moment de notre vie.** De ce rôle découlent des responsabilités – souvent méconnues ou sous-estimées – qui ont un impact considérable sur la vie personnelle et professionnelle de celles et ceux qui les assument au quotidien.

Olivia Grégoire a souligné les avancées récentes en matière de politiques publiques, témoignant d'une meilleure reconnaissance de ce rôle essentiel. Les stratégies nationales « Agir pour les aidants » 2020-2022 et 2023-2027 ont à ce titre permis de développer des initiatives concrètes : création de places de répit, amélioration de l'indemnisation des congés à destination des aidants, simplification des démarches administratives, ou encore élargissement des droits sociaux. Si l'aidance était autrefois un sujet tabou, elle est aujourd'hui davantage reconnue et considérée.

Cependant, la complexité et la dispersion des dispositifs proposés restent des défis majeurs. Un tiers des aidants décède avant les aidés, ce qui montre bien que les mesures et dispositifs déployés ne se suffisent pas à eux-mêmes. Elle-même ancienne aidante, la députée a rappelé l'existence de milliards de non-recours, liés à une complexité globale et à un important manque d'information. Elle a ainsi appelé à une centralisation des informations et à un travail conséquent sur l'accessibilité – à faciliter, selon elle, par un recours à la technologie.

Pour l'ancienne ministre, les conséquences sanitaires auxquelles font face les aidants nécessitent le développement de parcours de prévention à long terme, intégrant les mutuelles et les entreprises en complément des financements publics.

Un chemin reste à parcourir : souvent méconnu ou peu considéré, le droit des salariés aidants doit être mieux diffusé et mis en application. Les entreprises engagées y trouveront un bénéfice social et stratégique considérable.

**En résumé, il s'agit d'innover technologiquement et socialement, au sein des instances publiques comme des entreprises.**

## LE VILLAGE DES SOLUTIONS

Nouveauté de cette édition 2024, le **Village des Solutions** est un forum à taille humaine, réunissant associations et start-up proposant des produits et services innovants pour mieux soutenir les aidantes et les aidants.

**L'objectif ? Favoriser le dialogue et le partage entre les différents acteurs de l'écosystème présents à la Journée-débat.**

Grands groupes, PME, start-up, associations, pouvoirs publics, médias, grand public, et bien sûr les aidantes et aidants eux-mêmes, ont ainsi pu découvrir les huit exposants du Village des Solutions ainsi que leurs équipes et s'enrichir mutuellement en dialoguant librement. Cet espace – conçu pour donner une nouvelle dimension au débat, encourager l'innovation et la collaboration – a ainsi permis de créer de nouvelles synergies vertueuses autour de solutions concrètes et inspirantes.





### Réussir le retour au travail d'un salarié aidant et améliorer le management des situations sensibles

Ça ira encore mieux demain œuvre pour que chaque retour au travail soit une opportunité de renouveau et de croissance, tant pour l'employé que pour l'organisation.



### Accompagner les seniors et les proches aidants de manière personnalisée et préventive

Elli, start-up agréementée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS), propose des ateliers en ligne collectifs et interactifs afin de rester en forme tout en s'amusant.



### Proposer un « guichet unique personnalisé » aux salariés aidants pour mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle

Elpyoo est une entreprise à impact visant à accompagner les entreprises pour mieux prendre en compte et soutenir leurs salariés aidants.



### Soutenir les équipes RH dans la prévention des risques psychosociaux spécifiques aux salariés aidants

Plateforme communautaire de soutien aux aidantes et aux aidants, Flavi propose des webinaires, groupes de parole et solutions de care management autour du handicap, de la maladie, ou encore de la fin de vie.



### Oeuvrer à la reconnaissance des 11 millions d'aidantes et aidants

Le **Collectif Je t'Aide** mène des actions de plaidoyer, de communication et de sensibilisation auprès du grand public, des pouvoirs publics, des acteurs professionnels et des aidants. Il regroupe 34 structures membres et une soixantaine d'aidantes et aidants.



### Assurer un accompagnement porte-à-porte à nos aînés via des transports collectifs pour créer du lien et soulager les aidants

**SilverZen** met à disposition des transports et des chauffeurs de confiance aux personnes âgées en perte d'autonomie. Les trajets collectifs permettent de lutter contre l'isolement social tout en réduisant l'empreinte carbone.



### Accompagner les organisations dans la bonne compréhension des enjeux liés aux situations d'aidance

**Tilia – pour les aidants** (filiale de BNP Paribas Personal Finance) a pour mission d'accompagner les organisations et de leur apporter des réponses concrètes pour épauler leurs salariés aidants au quotidien.



### Revaloriser le métier d'auxiliaire de vie pour offrir à chacun la possibilité de vieillir chez soi avec dignité

**Vocation Auxiliaire** met en valeur les auxiliaires de vie, assure un accompagnement de qualité pour les personnes en perte d'autonomie et soulage ainsi les proches aidants.

# REMERCIEMENTS

Le Club Landoy remercie chaleureusement les soutiens de l'évènement, les partenaires médias, les intervenants, journalistes, exposants du Village des Solutions, ainsi que tous les participants, en présentiel et à distance. Merci également au groupe La Poste et à ses équipes pour leur accueil au sein de l'Auditorium du Lemnys du Village La Poste.

## SOUTIENS DE L'ÉVÈNEMENT



## EXPOSANTS DU VILLAGE DES SOLUTIONS



# Le Club Landoy

Le Club Landoy est un **collectif d'entreprises pionnières et engagées** qui agissent pour **faire de la transition démographique un catalyseur d'innovation sociale** et contribuent ainsi à **bâtir un pacte social économiquement soutenable et socialement durable**.

Nous aidons les entreprises à anticiper et à s'adapter aux enjeux posés par la transition démographique en impulsant **changements culturels et transformations sociales**.

Une initiative de **Bayard**, entreprise à mission.

## LES MEMBRES DU CLUB LANDOY SONT :



*club*  
**LANDOY**

Pour un nouveau contrat social

Une initiative du groupe Bayard

[www.clublandoy.com](http://www.clublandoy.com)

